
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 16 février 2016
19h00 Buvette de la Salle de spectacles

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 23 février 2016

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Le PV de la séance du 8 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Mention des membres excusés.

- Rapport de planification scolaire : Document conçu par le service Culture-Jeunesse-Sport en collaboration avec les services Bâtiments et Urbanisme ainsi que les Directions des établissements scolaires. Pour la première fois il est fait état de la planification des structures parascolaires notamment en vue de respecter les dispositions de l'article 63A de la Constitution. Renens a investi environ 85 millions de francs dans les infrastructures scolaires ces 10 dernières années entre la rénovation de Florissant et du Joran et la construction de la Vaudaire, du Censuy et de la Croisée. Il s'agit de répondre aux besoins issus de la croissance de la population, mais aussi des nouvelles règles consécutives à la mise en oeuvre des réformes HarMoS et LEO. La disposition de locaux pour les cours de langue et culture d'origine, ELCO, est également considérée. Au secondaire les besoins sont couverts jusqu'en 2018, le prochain grand projet étant l'extension du Léman avec de nouvelles classes à Maurabia et la rénovation de la salle de sport. Au primaire, les prochains objectifs sont une rénovation du collège de Verdeaux et la construction d'un nouveau bâtiment remplaçant les pavillons des Pépinières. Dès 2021 ce sera Malley, avec un programme intercommunal intégrant Prilly et peut-être Lausanne concernant le primaire et éventuellement le secondaire. A la question de savoir comment le secondaire pourrait "récupérer" l'une des quatre salles de gym actuellement occupée par le primaire au Léman, pas de réponse précise possible pour le moment si ce n'est de réévaluer les besoins à l'horizon des

prochaines constructions, voire d'explorer les possibilités qui pourraient se présenter du côté du gymnase. Plusieurs membres du CET souhaitent reprendre ces questions de planification scolaire plus en détail lors d'une prochaine séance. Point à mettre à l'ordre du jour de la séance du 17 mai.

- Inauguration des bâtiments du Censuy : la date est fixée au 21 mai 2016 dès 11h. Les bâtiments Roseau et Libellule seront inaugurés officiellement et le bâtiment Nénuphar célébrera ses 100 ans d'existence. Les membres du Conseil d'Etablissement seront invités.

- Collège de Verdeaux : la Municipalité a accepté la demande de la Direction de l'EP Ouest d'affecter une ancienne salle de TM en local pour l'économat, disposition permettant un usage plus pratique de la gestion des fournitures scolaires.

- Changement de législature : lors de la prochaine séance il s'agira d'évoquer l'organisation de l'élection des membres du ¼ parents. Les actuels représentants du ¼ parents sont invités à rédiger un rapport d'activité à présenter à cette occasion. Le secrétariat du CET est à disposition pour aider à l'organisation du processus d'élection.

2. Fête des écoles

Un budget pour l'organisation d'une fête des écoles, à l'horizon 2017, doit être proposé par voie de préavis en réponse au postulat Golaz. Un groupe de travail est constitué par Mme Beauvois et MM. Tartaglia et Calabrese + un-e représentant-e à définir par les établissements primaires.

Un membre se pose la question de l'opportunité de libérer des fonds pour une fête des écoles alors que les appuis scolaires ne seraient pas garantis. Les directeurs présents évoquent les conditions de l'organisation actuelle des appuis scolaires, lesquels ne sont plus aussi systématiques qu'avant la LEO, mais existent néanmoins et répondent aux besoins spécifiques et identifiés par le corps enseignant.

3. Constitution des Conseils des élèves dans les établissements de Renens

Au secondaire, un Conseil des élèves géré par deux enseignants et constitué actuellement par un président et un vice-président existe et en est à sa seconde rencontre. Ce n'est encore qu'un début, mais il est prometteur. Un lien sera établi avec le CET prochainement.

Au primaire Est, le projet est en route et a été discuté récemment lors d'une demi-journée pédagogique. Possible démarrage concret dès la prochaine rentrée scolaire.

Au primaire Ouest, encore rien de concret n'a été initié.

4. Règlement de l'Etablissement primaire Ouest

Document remis par mail aux membres du CET. Fortement inspiré de celui de l'EP Est, il sera néanmoins évoqué lors de la séance du mois de mai prochain. A lire d'ici là.

5. **Projet CET 2016**

Le Budget 2016 est à disposition pour un projet spécifique. Comme précédemment un groupe de travail est constitué pour formuler un projet. Il est constitué de Mme Rovero et MM. Gsponer et Duperrex.

6. **Agenda et divers**

Pas de point spécifique si ce n'est le rappel de la question posée concernant la circulation sur la rue du Caudray à proximité du collège du Léman. Rappel du contenu de la réponse de la part de Polouest. M. Dudan prend note que la problématique n'est pas vraiment résolue et donnera un retour, le cas échéant, sur les actions entreprises sur ce tronçon interdit à la circulation, mais dont l'interdiction ne semble que peu dissuasive.

7. **Prochaine séance**

La séance est close à 20h00. La prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement aura lieu le 17 mai 2016 à 19h00 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier